

## 48<sup>è</sup>m<sup>e</sup> CONGRÈS DU SYNDICAT UNIFIÉ

# *Notre contrat social au cœur du débat*

*Le Syndicat Unifié a tenu son Congrès à Batz-sur-Mer durant le week-end de l'Ascension. Ses travaux ont notamment porté sur des thèmes au centre de l'actualité : protection sociale, développement du Groupe Caisse d'épargne, politique intergénérationnelle...*

### **Protection sociale**

Ce dossier a été étudié sous l'angle interprofessionnel, notamment au travers de la réforme gouvernementale de l'Assurance-maladie.

**À ce titre, le Syndicat Unifié revendique une meilleure protection sociale pour tous, fondée sur la responsabilité, la solidarité basée sur un système de décision et de gestion paritaire, démocratique et transparent.**

Nous avons également travaillé sur les aspects Caisse d'épargne de la protection sociale avec deux dossiers importants à échéance proche : notre régime de « retraite supplémentaire » et le contrat de groupe « frais de soins de santé ».

**Le Syndicat Unifié a réaffirmé son attachement au maintien de notre régime de retraite supplémentaire, garant de la solidarité intergénérationnelle et la pérennisation du contrat Groupe « frais de soins de santé » avec la MNCE.**

**Il revendique par ailleurs l'instauration d'un contrat Groupe « prévoyance » offrant à tous les salariés de la profession un socle prévoyance identique.**

### **Développement du Groupe**

L'évolution du Groupe, récente et à venir, a fait l'objet de longs échanges. La place des Caisses d'épargne au sein de ce vaste ensemble à vocation universelle interroge :

- Quelle contribution des Caisses d'épargne au développement du Groupe et quelles incidences sociales ?

- Quels développements des métiers de la banque d'investissement et de la gestion d'actifs, dont l'activité est aujourd'hui essentiellement tournée vers l'intérieur (les principaux actionnaires sont les principaux clients) ?
- Quelle répartition du retour sur investissements (garanti pour la CNCE au travers de la rémunération des CCI, espéré pour les Caisses d'épargne par le biais d'un dividende versé par la CNCE) ?
- Quid d'une future cotation boursière de la CNCE ?

### **Politique intergénérationnelle des Ressources humaines**

L'allongement de la durée du temps passé au travail et la remise en cause des dispositifs de départ anticipé dictent une adaptation de la gestion des différentes catégories d'âge au sein de nos entreprises.

Les Caisses d'épargne doivent apporter des solutions concrètes à cette situation et ne pas se limiter à des déclarations abstraites comme cela a été fait jusqu'à aujourd'hui.

**Le Syndicat Unifié demande la négociation d'un accord sur la carrière et l'emploi des Seniors, ce qui doit passer par la mise à disposition, par les entreprises, de moyens destinés à donner aux salariés la motivation et la reconnaissance correspondant à leurs compétences et leurs souhaits.**

.../...

## **Rémunérations, conditions de travail, emploi, informatique**

Le Congrès a également mandaté ses représentants pour continuer à œuvrer sur les dossiers en cours :

- défense du pouvoir d'achat,
- renforcement des effectifs pour améliorer les conditions de travail, la qualité du service à la clientèle et le développement du Groupe,
- pérennisation de l'informatique Groupe et partage équilibré des activités entre les différents sites.

## **Mandat de trois ans**

Comme le prévoient les statuts, le Congrès a procédé au renouvellement de ses instances dirigeantes. Quelques changements sont intervenus à la direction du Syndicat Unifié, élue pour un mandat de trois ans :

- Serge Huber a été reconduit au poste de Secrétaire général,

- Jean-David Camus, Gérard Commarmond, Patrick Galpin et Michel Ricard ont été élus aux postes de secrétaires nationaux.

Enfin, le congrès a débattu et adopté le document d'orientation qui guidera les actions du Syndicat Unifié durant les trois années à venir. Ce document s'inscrit dans la continuité de l'action engagée.

La réélection du Secrétaire général sortant va permettre de poursuivre la reprise du dialogue entamé avec la CNCE au travers des négociations engagées sur plusieurs dossiers importants. Si les dirigeants du réseau ont réouvert la porte des négociations dont certaines semblent avancer dans la bonne voie, il reste à ce que les intentions affichées se concrétisent par la signature d'accords.

***Ce 48<sup>ème</sup> congrès du Syndicat Unifié était le premier où le nom de l'UNSA côtoyait celui du Syndicat Unifié. Chacun s'est accordé à reconnaître que le choix opéré en décembre 2003 par notre organisation syndicale d'adhérer à l'Union nationale des syndicats autonomes était cohérent avec notre histoire et s'inscrivait dans le respect de nos orientations.***

Le secrétariat national :  
Jean-David Camus, Gérard Commarmond, Patrick Galpin, Serge Huber, Michel Ricard.